

**Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 06438 95**  
**Auprès du Préfet de région d'Ile de France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.**

## *Initiation aux Gestes de Premiers Secours*

**Durée de la Formation :**  
7 heures

**Salariés concernés :**  
L'ensemble des salariés

**Pré-requis du personnel:**  
Aucun

**Nombre de participants :**  
10

**Encadrement :**  
Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

**Tarifs :** sur devis  
**Lieu :** intra-entreprise

### **Méthodes pédagogiques :**

Théorie (30 %)

- Vidéoprojecteur.
- Film vidéo.

Pratique (70%)

- Démonstrations par l'animateur
- Exercices d'apprentissage,
- Mise en situation réelle avec les risques spécifiques liés à l'entreprise.

### **Matériel:**

- Défibrillateur de formation
- mannequins
- Vidéo projecteur.

MàJ : Janvier 2021

## Initiation aux Gestes de Premiers Secours

### **OBJECTIF(S) PEDAGOGUE(S) :**

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :*

- Connaître les principes du secourisme
- Apprendre les gestes à prodiguer à une victime en attendant les secours ou les Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

### **PARTIE 1 : REPERER LES PREMIERS SECOURS DANS SON ENTREPRISE**

- Identifier le personnel désigné pour l'intervention : les Sauveteurs Secouristes du Travail
- Identifier les consignes de l'entreprise en cas d'accident
- Identifier son rôle en tant que « préventeur » dans l'entreprise :
  - Comprendre l'intérêt de la prévention pour l'entreprise ou l'établissement
  - Situer son rôle dans le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
  - Décrire le mécanisme d'apparition du dommage

### **PARTIE 2 : PROTEGER**

- Rechercher les risques persistants pour protéger
  - Connaître l'alerte aux populations
  - Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
  - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

### **PARTIE 3 : EXAMINER – ALERTER OU FAIRE ALERTER**

- Examiner la ou les victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

### **PARTIE 4 : SECOURIR**

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s) quand
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
  - La victime se plaint de brûlures
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas mais elle respire (PLS)
  - La victime ne répond pas, et ne respire pas

**Evaluation :** Contrôle continue tout au long de la formation et délivrance d'une attestation de formation.

*Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale.*